

Update.

Octobre 2020



mysympany: nouvelle fonction messagerie

Contactez directement notre service clients via l'app ou le portail clients.



mySympany: désormais avec fonction messagerie

Vous pouvez dès à présent prendre directement contact avec notre service clients via l'app ou le portail clients.

Tellement plus pratique: si vous avez une question à nous poser, par exemple sur une facture, vous pouvez directement nous la transmettre dans mySympany. En évitant d'écrire un e-mail ou de téléphoner cela vous simplifie la vie, puisque vos polices, décomptes de prestations et messages à Sympany sont tous regroupés à un seul endroit. Autre point positif: cette fonction de messagerie passe par un réseau sécurisé. Bien sûr, nous continuons à développer la fonction.

Autres avantages de mySympany:

- transmission de factures et justificatifs en ligne, en toute simplicité
- vue d'ensemble des décomptes de prestations et de la participation aux coûts
- accessibilité permanente de la carte d'assuré numérique
- aisance d'accès aux documents tels que la police ou le récapitulatif des coûts pour la déclaration d'impôt



Inscription et connexion:
my.sympany.ch

En cas de besoin: de meilleures prestations à l'hôpital

Plus de confort et séjour au choix en chambre individuelle, à deux lits ou à plusieurs lits: c'est possible avec hospita flex.



Vous devez aller à l'hôpital? La bonne nouvelle: c'est vous qui décidez de vous faire soigner en division commune, demi-privée ou privée – grâce à **flex**!

En cas d'interventions plus complexes, vous vous garaissez avec **hospita flex** le meilleur suivi possible et le plus grand confort, le tout à un prix attrayant. Les primes sont modérées et avec le plafonnement de la participation aux coûts, vous vous assurez que les conséquences financières du séjour hospitalier restent prévisibles pour vous. Pour que vous retrouviez votre pleine santé.

hospita flex – pour tous ceux qui veulent être flexibles:

- au moment de votre admission à l'hôpital, vous décidez au cas par cas de séjourner en division commune, demi-privée ou privée.
 - Sympany prend en charge 100% des coûts de la division commune. Si vous choisissez la division demi-privée ou privée, vous ne participez aux coûts qu'à hauteur d'un certain montant.
-

Favorable aux familles

La participation aux coûts pour les familles (deux personnes ou plus vivant dans le même foyer et disposant de l'assurance **hospita flex**) est la même que celle des personnes individuelles.

Transports d'urgence, aide ménagère après la naissance, garde et soins des enfants malades, etc.: dans ces cas **hospita flex** participe également aux coûts.



En savoir plus: [sympany.ch/fr/flex](https://www.sympany.ch/fr/flex)

C'est loyal: Sympany rembourse de nouveau des excédents

Nos clientes et clients peuvent être rassurés: en cas d'éventuels excédents, ils obtiennent toujours un remboursement.

Les excédents sont tout simplement des montants de primes payées en trop. C'est pourquoi Sympany considère que cet argent appartient à ses assurés.

Des excédents se dégagent lorsque les coûts effectifs de la santé sont moins élevés que prévu à la date de fixation des primes. Les clientes et clients de Sympany obtiennent un remboursement de ces excédents l'année suivante.

Cet automne, les assurés de base de Vivao Sympany AG de 13 cantons* ainsi que les assurés complémentaires au bénéfice de diffé-

rentes assurances d'hospitalisation recevront un remboursement – précisément là où des excédents ont été dégagés l'année dernière. Concernant les autres cantons et produits d'assurance ainsi que Moove Sympany AG et Kolping Krankenkasse AG, tout le volume de primes était nécessaire pour payer les coûts des prestations.

* L'Office fédéral de la santé publique n'avait pas encore donné son approbation au moment de l'impression.



CHF 21.3 millions remboursés à nos assurés!

Une famille de quatre personnes recevra cette année un remboursement pouvant atteindre CHF 1'840.- dans l'assurance de base et CHF 760.- dans l'assurance complémentaire.



Vidéo d'explication: [sympany.ch/excedents](https://www.sympany.ch/excedents)



Aïe! Que faire en cas d'otite?

Les otites sont fréquentes, en particulier chez les enfants de six mois à six ans. Des bactéries passant du nez ou de la gorge vers l'oreille moyenne peuvent causer une infection et une inflammation. Les symptômes: des douleurs avec ou sans sécrétions, du rhume et de la fièvre.

L'ibuprofène, dosé en fonction de l'âge, permet d'apaiser les douleurs et de réduire l'inflammation. La jonction entre l'oreille, le nez et la gorge doit être dégagée, par exemple en effectuant des rinçages à l'eau de mer ou en aspirant précautionneusement les sécrétions.

Si les douleurs persistent, le pédiatre peut prescrire des antibiotiques. La plupart des otites se soignent sans complication.



Par Dr Silvia Kurpanik, médecin généraliste, eedoctors.ch

Primes 2021: bientôt la nouvelle police

Fin septembre, le Conseil fédéral a communiqué les primes. Voici le résumé des principales modifications.

Dans le courant du mois, vous recevrez votre police avec les primes pour l'année prochaine. La plupart des primes n'augmente que légèrement, reste constante, voire diminue. La prime coûtera plus cher dans l'assurance de base pour les personnes qui avaient 18 ou 25 ans en 2020. Ces dernières passeront dans un groupe d'âge légal supérieur, leur rabais diminuera. À partir de 19 ans, il convient de choisir une franchise.

Sur [sympany.ch/economies](https://www.sympany.ch/economies), vous trouverez des conseils pour diminuer les primes – par exemple, vous avez encore jusqu'à la fin novembre pour passer de l'assurance de base classique à un modèle d'économie de primes.



Pourquoi les primes changent-elles?

Les primes de l'assurance de base de toutes les caisses-maladie sont vérifiées chaque année par la Confédération. Elles doivent couvrir les frais et se basent sur les coûts de la santé prévisionnels. Le calcul est simple: si des coûts élevés sont attendus, les primes augmentent proportionnellement pour l'année suivante. Plus d'infos sur [sympany.ch/coutssante](https://www.sympany.ch/coutssante).

En parallèle, les rabais liés à l'âge jouent également un rôle. Chez Sympany, dans l'assurance de base, les enfants (de 0 à 18 ans) bénéficient d'un rabais pouvant atteindre 75% et les jeunes adultes (de 19 à 25 ans) jusqu'à 25%. Dans les assurances complémentaires, les primes sont par ailleurs échelonnées en fonction de l'âge.

Quand arrivera la facture de primes pour janvier 2021?

Vous la recevrez à la mi-décembre. Pourquoi si tard? Parce qu'il nous faut tenir compte de nombreux changements pour nos assurés en fin d'année, par exemple des déménagements ou de possibles changements de modèles d'assurance avant le 30 novembre.

Comment puis-je la payer?

Nous recommandons eBill ou débit direct permettant une économie de papier et de temps. Vous pouvez payer au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année.
[sympany.ch/infos-paiement](https://www.sympany.ch/infos-paiement)

Qui m'assistera en cas de questions?

Notre service à la clientèle est à votre disposition: **par téléphone du 12 octobre au 30 novembre 2020 de 08 h 00 à 18 h 00**, puis, comme d'habitude, jusqu'à 17 h 00.

Le centre de conseil à Bâle est à votre service de 08 h 00 à 17 h 00. Jusqu'au 30 novembre, des entretiens de conseil sont possibles, sur demande, jusqu'à 18 h 00.

[sympany.ch/contact](https://www.sympany.ch/contact)
+41 58 262 42 00





Plus d'infos et
formulaire sur
[sympany.ch/
recommandation](https://www.sympany.ch/recommandation)

Recommandez Sympany!

Sympany parvient-elle à vous enthousiasmer? Ne restez pas sans réagir. Recommandez-nous à vos amis, relations et proches. Complétez simplement le formulaire sur notre site Internet.

Toute intermédiation réussie sera récompensée! Vous recevrez de l'argent pour chaque personne choisissant Sympany grâce à votre recommandation: CHF 100.- pour chaque adulte, CHF 50.- pour chaque enfant (jusqu'à 18 ans) et pour chaque frontalier.*

* Vous trouverez les conditions exactes sur [sympany.ch/recommandation](https://www.sympany.ch/recommandation)

